



Les "Gilets jaunes" ont déjà obtenu plus que les syndicats



PARIS (Reuters) - Augmentation des bas salaires, primes défiscalisées, réductions d'impôts et retour en grâce des "corps intermédiaires" : les mesures annoncées par le gouvernement pour apaiser la colère des "Gilets jaunes" dépassent déjà de loin ce que les syndicats pouvaient espérer obtenir par la négociation.

Augmentation des bas salaires, primes défiscalisées, réductions d'impôts et retour en grâce des "corps intermédiaires" : les mesures annoncées par le gouvernement pour apaiser la colère des "Gilets jaunes" dépassent déjà de loin ce que les syndicats pouvaient espérer obtenir par la négociation. /Photo prise le 6 décembre 2018/REUTERS/Philippe Wojazer
L'imprévisibilité du mouvement qui menace de se mobiliser de nouveau à Paris samedi, et les violences qui ont éclaté en marge de leurs manifestations ont poussé le gouvernement à reculer.

Il a d'abord annoncé la suppression totale de la hausse de la fiscalité écologique qui devait être introduite le 1er janvier 2019 avant de se dire jeudi prêt à analyser les moyens d'augmenter les plus bas salaires sans trop dégrader la compétitivité des entreprises, une revendication chère au monde syndical qui réclame une hausse du smic.

Pourtant, le 28 novembre dernier, le Premier ministre Edouard Philippe avait exclu tout "coup de pouce" au smic au-delà de la revalorisation légale liée à l'inflation.

Les organisations patronales, préoccupées par la persistance de la crise à l'approche des fêtes de Noël, se sont également déclarées prêtes à verser aux salariés des primes que l'Etat s'est engagé à entièrement défiscaliser et exempter de cotisations sociales, a annoncé le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.

Ce dernier a ajouté vouloir accélérer la baisse des impôts "sur les entreprises comme sur les ménages" et mettre en place une taxation des géants du numérique à l'échelle nationale si les pays européens ne parvenaient pas à s'accorder sur le sujet; là encore, comme une réponse aux demandes syndicales pour plus de justice fiscale.

Signe d'un retour en grâce des partenaires sociaux auprès d'un gouvernement qui les a quelque peu ignorés pendant les 18 premiers mois du quinquennat, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a invité vendredi les représentants des syndicats et du patronat à venir discuter des solutions.

Il sera notamment question des modalités de mise en oeuvre de la "grande concertation de terrain" promise par Edouard Philippe et de la prime transport qui pourrait être versée aux salariés utilisant leur voiture pour aller travailler.

LA CGT DÉCLINE L'INVITATION

"Moi, demain matin je souhaite qu'on mette tous les sujets sur la table et qu'on s'engage dans des négociations, des concertations au long cours sur l'ensemble de ces sujets. Si le gouvernement n'a pas de marge de manoeuvre, ça ne vaut pas le coup de jouer le jeu", a déclaré Laurent Berger sur RTL.

Les sujets phares pour la centrale sont la "fiscalité, le sujet des mobilités, des transports, du pouvoir d'achat, des salaires, le sujet de la participation du service public à un maillage du territoire beaucoup plus fort".

La CGT a d'ores et déjà exclu dans un communiqué de participer à cette réunion et exige l'ouverture de négociations.

"La CGT se refuse à toute concertation. Elle exige maintenant l'ouverture immédiate de négociations sur l'urgence sociale", ajoute le syndicat.

"La CGT ne répondra donc pas à cette invitation. Elle ne se laissera pas 'récupérer' par le gouvernement qui tente de trouver une unité nationale sous prétexte de risques de violences lors des manifestations et actions à venir".

Pour un négociateur d'une organisation syndicale, il ne faudrait pas que les mesures demandées par le gouvernement aux entreprises soient considérées comme "un effort ultime" mais bien comme un "premier pas".

Il craint, par exemple, qu'Emmanuel Macron ne revienne sur sa promesse de mettre en place le bonus-malus dans le cadre de la réforme de l'assurance-chômage, dispositif visant à pénaliser les entreprises abusant des contrats courts, si jamais les efforts demandés pour calmer les "Gilets jaunes" sont jugés suffisants.

Source: Reuters Julie Carriat avec Caroline Pailliez édité par Yves Clarisse